



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musique

Question écrite n° 39521

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de Mme la ministre de la culture et de la communication le montant et la répartition des aides accordées aux festivals de jazz en France, par région pour les années 1996, 1997 et 1999.

Texte de la réponse

Un recensement a été réalisé sur l'année 1998 auprès des directions régionales des affaires culturelles sur le soutien apporté aux festivals. Le tableau ci-après indique le montant et la répartition des aides allouées aux festivals programmant du jazz par le ministère de la culture et de la communication en 1998, soit un total de 10,425 millions de francs pour 84 manifestations. Les mesures nouvelles prévues pour les festivals de jazz ont été de 700 000 francs en 1999, soit une prévision d'exécution de 11,1 millions de francs. En 2000, il est prévu d'augmenter cette dotation de 600 000 francs. Festivals à programmation jazz soutenus par le ministère de la culture (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39521

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7340

Réponse publiée le : 13 mars 2000, page 1613